

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -  
Dépôt le 22/07/2024 - 105841 - 2017 B 28549 - 833 924 137 - 1 Screen

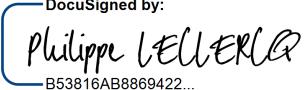
**1 SCREEN**

Société par actions simplifiée au capital de 8.970.991 euros  
21, rue des Pyramides -75001 Paris  
RCS Paris 833 924 137

**COMPTES ANNUELS**

**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

Copie certifiée conforme.

DocuSigned by:  
  
B53816AB8869422...

**1 SCREEN**

Représentée par Monsieur Philippe  
LECLERCQ  
*Président*

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net
	Capital souscrit non appelé (I)			
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b> Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes			
	<b>Immobilisations corporelles</b> Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes			
	<b>Immobilisations financières (2)</b> Participations mises en équivalence Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	14 460 094		14 460 094 14 005 944
	<b>Total II</b>	14 460 094		14 460 094 14 005 944
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b> Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	<b>Créances (3)</b> Clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit - appelé, non versé	289 807 852 789		289 807 782 701 852 789 1 004 841
	Valeurs mobilières de placement	1 458		1 458 66 920
	Disponibilités	2 718		2 718 2 718
	Charges constatées d'avance (3)			
	<b>Total III</b>	1 146 772		1 146 772 1 857 180
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	14 315		14 315 27 530
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecarts de conversion actif (VI)			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>		15 621 181		15 621 181 15 890 654

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N 31/12/2023</b>	<b>Exercice N-1 31/12/2022</b>
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 8 970 991)	8 970 991	8 970 991
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	170 509	170 509
	Ecart de réévaluation		
	<b>Réserves</b>		
	Réserve légale	160 553	115 472
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
AUTRES FONDS PROPRES	Autres réserves		
	Report à nouveau	3 029 563	2 173 027
<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>		635 199	901 618
PROVISIONS	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	377 484	365 785
<b>Total I</b>		13 344 299	12 697 401
DETTES (1)	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total II</b>		
Comptes de Régularisation	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total III</b>		
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 900 000	2 650 000
	Concours bancaires courants	130	165
	Emprunts et dettes financières diverses	26 888	23 219
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES (1)	<b>Dettes d'exploitation</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 018	68 458
	Dettes fiscales et sociales	247 847	426 899
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		24 512
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	<b>Total IV</b>	2 276 882	3 193 253
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	15 621 181	15 890 654

(1) Dont à moins d'un an

1 201 038

1 293 253

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	31/12/2022 12
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	673 151		673 151	654 584
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	673 151		673 151	654 584
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			673 151	654 584
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			127 043	136 281
Impôts, taxes et versements assimilés			40 169	41 283
Salaires et traitements			327 907	325 996
Charges sociales			150 861	140 205
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			13 214	13 214
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				2
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			659 195	656 982
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			13 956	2 398-
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participations (3)	662 688	1 009 922
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total V</b>	<b>662 688</b>	<b>1 009 922</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	98 997	64 012
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total VI</b>	<b>98 997</b>	<b>64 012</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>563 691</b>	<b>945 910</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>577 647</b>	<b>943 512</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
<b>Total VII</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	11 699	74 629
<b>Total VIII</b>	<b>11 699</b>	<b>74 629</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>11 699-</b>	<b>74 629-</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	69 251-	32 735-
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>1 335 839</b>	<b>1 664 506</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>700 640</b>	<b>762 888</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>635 199</b>	<b>901 618</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 15 621 181.46 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 673 150.62 Euros et dégageant un bénéfice de 635 198.92 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La totalité des titres de la SAS ADENLAB ont été acquis le 22/06/2023 pour un montant de 400 000 euros.

La SAS ADENLAB devient une nouvelle filiale à 100% en détention directe de la SAS 1SCREEN.

Cependant, la SAS ADENLAB ne rentrera dans le périmètre d'intégration fiscale du Groupe que pour la prochaine clôture au 31/12/2024.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

néant

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	14 005 944		454 150
TOTAL	14 005 944		454 150
TOTAL GENERAL	14 005 944		454 150

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			14 460 094	14 460 094
TOTAL			14 460 094	14 460 094
TOTAL GENERAL			14 460 094	14 460 094

#### Etat des amortissements

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	27 530		13 214	14 315

#### Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	365 785	11 699			377 484
TOTAL	365 785	11 699			377 484
TOTAL GENERAL	365 785	11 699			377 484

Dont dotations et reprises exceptionnelles

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	289 807	289 807	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 904	11 904	
Groupe et associés	840 885	840 885	
Charges constatées d'avance	2 718	2 718	
<b>TOTAL</b>	<b>1 145 314</b>	<b>1 145 314</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	130	130		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 900 000	800 000	1 100 000	
Emprunts et dettes financières divers	26 888	26 888		
Fournisseurs et comptes rattachés	102 018	102 018		
Personnel et comptes rattachés	91 092	91 092		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	96 689	96 689		
Impôts sur les bénéfices	6 677	6 677		
Taxe sur la valeur ajoutée	48 301	48 301		
Autres impôts taxes et assimilés	5 089	5 089		
<b>TOTAL</b>	<b>2 276 882</b>	<b>1 176 882</b>	<b>1 100 000</b>	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	750 000			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1. 0000	8 716 500			8 716 500
ACTIONS DE PREFERENCE	1. 0000	254 491			254 491

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.  
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	27 017
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 300
Dettes fiscales et sociales	123 176
<b>Total</b>	<b>184 493</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	12 697 401
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	12 697 401
<b>Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N</b>	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	12 697 401
<b>Variation en cours d'exercice</b>	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	646 898
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	13 344 299
<b>VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE</b>	646 898
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE</b>	646 898

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Total	2

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 000 000
Total	5 000 000

Nantissement Titres AD4SCREEN SA

#### INTEGRATION FISCALE :

La société est tête de groupe d'un périmètre d'intégration fiscale, comprenant la société et ses filiales AD4SCREEN et RELATIA.

## Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 2333-15; PCG Art. 8332-6, 8333-6 et 841-6)

## 1 SCREEN

Société par actions simplifiée au capital de 8.970.991 €  
21, rue des Pyramides -75001 Paris  
RCS Paris 833 924 137

(la « Société »)

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE EN DATE DU 28 JUIN 2024

#### « CINQUIEME RÉSOLUTION : Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes dudit exercice, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2023, soit la somme de 635.199 € de la manière suivante :

- Compte « réserve légale » avant affectation : ..... 160.553 €
- Affectation partielle du bénéfice de l'exercice au compte « Réserve légale » : ..... 31.806 €
- Compte « réserve légale » après affectation : ..... 192.359 €
  
- Affectation partielle du bénéfice de l'exercice au compte « report à nouveau » ..... 603.393 €
- Compte « report à nouveau » après affectation : ..... 603.393 €

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte du fait que la Société n'a distribué aucun dividende depuis son immatriculation.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés. »*

DocuSigned by:  
  
Philippe LECLERCQ  
B53816AB8869422...  
\_\_\_\_\_  
Monsieur Philippe Leclercq  
Président



EXPERTS EN INTELLIGENCE FINANCIÈRE

64, rue La Boétie  
75008 Paris  
Tél. 01 56 59 19 99  
Fax 01 56 59 19 98  
cofigex@cofigex.com  
www.cofigex.com

## 1SCREEN

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 8.970.991 euros

Siège social : 21, rue des Pyramides  
75001 PARIS

833 924 137 RCS PARIS



## RAPPORT D'AUDIT CONTRACTUEL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS COMPTABLES CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

## **1SCREEN**

### RAPPORT D'AUDIT CONTRACTUEL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS COMPTABLES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Au Président,

#### **Opinion**

---

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société 1SCREEN et en réponse à votre demande dans le cadre de l'établissement du ratio financier, nous avons effectué l'audit des états comptables consolidés de la société 1SCREEN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 (les « États comptables consolidés »), tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les états comptables consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

#### **Fondement de l'opinion**

---

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états comptables consolidés » du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

#### **Justification des appréciations**

---

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des états comptables consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces états comptables consolidés pris isolément.

Le paragraphe « Titres immobilisés » de l'annexe des états comptables consolidés exposent les règles et méthodes comptables relatives aux écarts d'acquisition. Nos travaux ont consisté d'une part, à apprécier les modalités retenues par le groupe pour mesurer leur valeur d'utilité et s'assurer de l'absence de perte de valeur sur la base des informations disponibles et des perspectives envisagées, et d'autre part, à nous assurer que l'annexe fournissait une information appropriée.

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux états comptables consolidés**

---

Il appartient à la direction d'établir des états comptables consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de états comptables consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états comptables consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Bien que non destinés à être adressés aux associés, les états comptables consolidés ont été arrêtés par vous-même.

#### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états comptables consolidés**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les états comptables consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états comptables consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les états comptables consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les états comptables consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les états comptables consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des états comptables consolidés et évalue si les états comptables consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les états comptables consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des états comptables consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris, le 21 juin 2024

Le commissaire aux comptes  
**COFIGEX**



**Frédéric DURAND**  
 Associé



**Arnaud LE STRAT**  
 Associé